

Contribution du Projet APP/INRH dans l'amélioration des conditions d'existence de la communauté de la pêche artisanale

Par Mounir Lamine,
Chef de Projet APP/INRH

Le secteur de la pêche occupe une place importante dans l'économie du Maroc. Avec des captures atteignant plus d'un million de tonnes, il représente 2,3% du PIB, 10% des exportations et procure près de 600.000 emplois.

La période actuelle se caractérise par des changements majeurs concernant les échelles et les logiques de la régulation. Les approches se veulent globales, avec le passage de gestion des stocks à la gestion éco systémique et de la gestion sectorielle à la gestion intégrée des zones côtières. La pêche artisanale devient la cible privilégiée des politiques de lutte contre la pauvreté qui sont la nouvelle entrée des politiques de développement.

De fait, la Millennium Challenge Corporation (MCC) et l'Agence française de développement (AFD), tous deux convaincus qu'une croissance économique durable passe par le soutien aux solutions locales et une concentration sur la bonne gouvernance, concourent dans le secteur de la pêche au Maroc à travers :

- i) l'aménagement d'infrastructures de base nécessaires au débarquement et à la commercialisation des produits halieutiques au niveau des sites de débarquement et ports de pêche situés tout au long des côtes marocaines ; et
- ii) l'organisation de la commercialisation en favorisant la traçabilité des produits, l'efficacité dans le traitement et la transparence des transactions et ce, en informatisant le processus de commercialisation dans son ensemble.

Aussi, en contrepartie de l'Accord INRH/APP qui établit les principes et les procédures à suivre pour l'attribution d'un don de 4,7 millions de dollars, l'INRH assure l'exécution d'une partie de la composante «Développement durable des ressources halieutiques» du projet Pêche Artisanale.

Il s'agit en l'occurrence de la mise en œuvre du suivi de l'état d'exploitation de la ressource halieutique et du suivi socioéconomique de l'activité de la pêche artisanale dans les Points de Débarquement Aménagés (PDAs) concernés par le financement de la MCC.

Le rapport établissant la situation de référence, au niveau des PDA de la phase pilote, a déjà été remis par l'INRH en début 2011, conformément à la planification initialement établie.

La place de la recherche dans le système institutionnel: Quand bien même les pêcheries artisanales sont des systèmes complexes en raison de la diversité des ressources exploitées (multi spécifique) et des activités de pêche (multi flottille), les liens structurels et fonctionnels du système institutionnel ne présentent pas un grand degré de complexité:

- ✦ La politique des pêche contribue aux objectifs nationaux du développement durable;
- ✦ Elle est censée être harmonisée avec les autres politiques sectorielles;
- ✦ Elle doit répondre aux besoins des utilisateurs;
- ✦ La recherche halieutique répond et informe les besoins politiques;
- ✦ Elle est censée répondre à la fois aux attentes des utilisateurs tout en étant elle-même bénéficiaire des connaissances des utilisateurs.

Il faut dire qu'une partie des activités de recherche halieutique a lieu à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH). Aussi, pour recueillir les paramètres de base et élaborer des indicateurs de suivi, l'INRH a mis en œuvre un système d'enquête approfondi organisé en strates superposées, spatiale, temporelle et par activité. Le principe de régulation par alerte est l'outil méthodologique privilégié pour aborder la question de la gestion de la pêche artisanale dans ces sites.

Recherche scientifique & développement durable: Après tout, la recherche halieutique, acteur parmi d'autres, peut constituer un levier pour orienter cette activité vers un développement durable. Elle peut influencer sur l'évolution des sites de la pêche artisanale qu'elle couvre selon qu'elle met à disposition telle ou telle connaissance, au bon endroit et au bon moment.

Les enjeux de la recherche halieutique au Maroc sont observés à trois niveaux: bio- écologiques, bio-économiques et éco-systémiques. En effet, les travaux d'orientation biologique ont longtemps dominé la recherche halieutique. Les premiers travaux ont porté sur la biologie, l'écologie, la reproduction et les migrations d'espèces d'intérêt économique. Malgré tout, les approches bioéconomiques, quoiqu'elles ont soulevées la problématique de la rente économique, elles ont montré leurs limites, particulièrement pour ce qui concerne la pêche artisanale.

L'intérêt que suscite l'approche éco- systémique de la pêche s'explique par les insuccès relatifs des méthodes classiques de gestion. Le défi pour la recherche devient donc considérable étant donné la complexité des systèmes à étudier et les limites des outils d'observation. Aussi, pour assurer la durabilité du développement, la protection des ressources et des milieux naturels, les pouvoirs publics s'approprient à minimiser les facteurs non durables de l'activité de la pêche artisanale par de réelles politiques d'aménagement incluant :

- ✦ Suivi scientifique de l'activité de pêche;
- ✦ Suivi environnemental ;
- ✦ Création d'aires marines protégées ;
- ✦ Gestion intégrée des zones côtières.

La finalité ultime restant l'amélioration sur le court et le long terme des conditions de vie des communautés de pêcheurs.

Suivi de l'activité et gestion des alertes : Le projet INRH/APP est caractérisé par un processus continu d'enquêtes, dont les données sont enregistrées et prétraitées, puis analysées dans les périodes calendaires précédant les dates jalons de remise des livrables.

L'approche adoptée dans ce rapport reconnaît que les pêcheurs artisans se fondent sur cinq capitaux (humain, naturel, physique, social et financier) pour élaborer leurs moyens d'existence.

Elle donne un sens concret à la définition du développement durable et s'assure que ces capitaux ne diminueront pas au fil du temps.

Pour le reste, les indicateurs sont sensés permettre que les crises puissent être prévues ou qu'à défaut leur occurrence envisagée et que leur impact potentiel puisse être considéré. Ils sont élaborés à travers la mise en place d'une base de données statistique intégrant:

- ✚ Les Indicateurs du suivi de l'activité de pêche : nombre d'unités, structure des flottilles (puissance, TJB, âge), calendrier d'utilisation des engins de pêche.
- ✚ Les Indicateurs socioéconomiques : capital investi, chiffre d'affaires, frais communs, revenu du pêcheur, charges d'exploitation, réparation / maintenance, Valeur Ajoutée Directe Brute, Excédent Brut d'Exploitation
- ✚ Les Indicateurs du suivi de l'exploitation de la ressource : effort de pêche, composition spécifique des captures, rendement, captures globales débarquées sur le site, structure de taille des principales espèces.

Les découpages de l'espace aux différentes échelles et pour différentes pêcheries constitue une source de difficulté. Néanmoins, l'identification des « unités de gestion opérationnelles » pourrait être faite sur la base des populations de poissons en relation avec les engins, les périodes et les sites sous forme de classes homogènes.

En définitive, l'élaboration de mesures de gestion déclinée par pêcherie, devrait s'appuyer sur l'évolution des structures de consultation en matière de pêche. la multiplication des acteurs combinée avec l'ampleur des enjeux justifie très souvent la nécessité de rechercher un consensus en s'appuyant sur des structures de consultation avec la mise en place des comités consultatifs régionaux.